



saisie vente mobilière CONSEIL DE RECOURS

Par **coco14**, le **12/07/2010** à **17:46**

bonjour j'ai reçu une signification vente la dette principale était de 49.99 j'ai déjà réglé 160€ car il a eu des frais de retard aujourd'hui il me demande encore 260.54 nous avons que 586 euros de RSA par mois nous avons 2 enfants de 7 ans et 18 mois nous avons mis la maison en vente je voulais savoir si c'était possible de bloquer la dette en attendant que la maison soit vendue ?